

Jacques Bédard conseiller municipal, district 7, Saint-Bruno-de-Montarville

Je suis père de deux enfants et avec la même conjointe depuis 35 ans. Du côté professionnel, je suis spécialisé en alimentation depuis près de 40 ans et chef d'entreprise depuis 27 ans.

Mes premiers mandats à la ville en 2013 ont été: le développement économique, l'implantation du Marché Public et de la Fête de Noël. À voir la quantité d'entreprises qui frappent maintenant à la porte de la ville pour acheter un terrain dans nos parcs industriels ainsi que la popularité des deux marchés publics, je crois avoir livré la marchandise, et ce, sans faire beaucoup de bruit dans les médias.



Dans ce nouveau mandat, mes dossiers sont la mobilité, la circulation et les finances. En ce qui concerne la mobilité, les citoyens seront à même de constater que plusieurs nouvelles voies cyclables seront implantées dans les 3 prochaines années. Près de 3 Millions de dollars seront investis pour réaliser le plan ambitieux de sécuriser les

cyclistes au centre-ville en plus de déployer un réseau de mobilité active qui deviendra, je le souhaite, la référence dans la région de Montréal. Il est évident que de passer de la théorie à l'implantation réelle de la mobilité active bousculera la primauté actuelle des automobilistes. La réduction à une voie dans les deux sens sur le boulevard Clairevue, de la rue Deslières jusqu'à Montarville en sera un bel exemple.

Au niveau du comité circulation, nous travaillons à trouver des solutions pour limiter la circulation de transit. Trois points «chauds» sont identifiés. La Montée Montarville avec le transit en PM vers St-Julie, Le Grand-Boulevard au Sud 116 avec son lot de trafic du matin et du soir et finalement le transit via le Sommet Trinité. Nous travaillons aussi à créer un document qui sera disponible sur le site web de la ville pour guider les citoyens qui considèrent avoir une problématique liée à la circulation dans leur rue. Ce document sera un «pas à pas» pour ouvrir et structurer leur demande d'intervention à la ville.

Les finances! Nous pouvons affirmer que depuis les fusions & défusions, les finances de Saint-Bruno sont à leur meilleur. Le comité des finances a le mandat de faire des recommandations au conseil sur les moyens de favoriser la taxation sur l'utilisateur-payeur. Exemple : étendre progressivement l'installation obligatoire de compteurs d'eau. Ceux-ci sont déjà obligatoires pour les industries et les commerces.

La vitalité et la densification du centre-ville devront se faire en harmonie avec la qualité de vie des résidents. Beaucoup de projets viendront modifier l'aspect du centre-ville (*centre du district*) dans les prochaines années. L'obligation de densification n'est pas une lubie des élus locaux, mais bien une obligation des paliers supérieurs. Saint-Bruno n'y échappera pas. J'invite donc les citoyens du district à consulter le document «[Vision 2035](#)» sur le site de

la ville et à m'écrire pour me faire part de leurs suggestions dans le but de faciliter et d'harmoniser les impératifs et leur qualité de vie.

Jacques Bédard, conseiller du district 7, Saint-Bruno-de-Montarville

Jacques.Bedard@stbruno.ca

Tous les mois, Le Montarvillois donne la parole à une conseillère/ un conseiller municipal afin qu'il/elle partage avec ses concitoyen/nés ses priorités comme élu-es et l'avancement des dossiers (comités) qui sont sous sa responsabilité...

[Vincent Fortier, conseiller du district 2: La noblesse de la politique](#)

[Caroline Cossette \(district 3\): Saint-Bruno, une ville riche et pleine d'atouts économiques](#)

[Martin Guèvremont \(district 4\): Deuxième mandat... la concrétisation des projets](#)

Photo: Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

De gauche à droite, messieurs Jean-Luc Couture, président du CLD de l'agglomération de Longueuil, Daniel Tousignant, président de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno et Jacques Bédard, conseiller de la Ville de Saint-Bruno, responsable du projet du marché public.